

LE MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE des ATSS 2026

**Bulletin officiel n°43 du 13 novembre 2025 –
Note de service du 29-10-2025 NOR :
MEN2526515N**

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Les personnels titulaires (hors détachement)
au 1^{er} janvier 2026
- Les personnels stagiaires ne sont théoriquement
pas concernés. Prendre contact avec ma
gestionnaire pour tout renseignement sur ce sujet

QUAND ET COMMENT PARTICIPER AU MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE ?

- Je participe au mouvement via AMIA :
<http://amia.phm.education.gouv.fr/amia>
- Du 26 mars au 8 avril 2026 minuit
en saisissant jusqu'à 6 vœux

COMMENT TRANSMETTRE UNE CONFIRMATION DE DEMANDE DE MUTATION ?

- Du 9 au 30 avril 2026 :
 - j'imprime ma confirmation de demande de mutation
sur AMIA
 - la fais signer par mon N+1
 - la transmets avec les pièces justificatives à la
DPATE ATSS via l'adresse sur ma confirmation

QUELLES SONT LES MOTIFS POUR UNE DEMANDE DE MUTATION ?

- Soit pour convenances personnelles
- Soit par une ou plusieurs priorités légales :
 - Rapprochement de conjoint ou de partenaires liés par un
PACS
 - Personnel en situation de handicap
 - Personnel exerçant en REP depuis plus de 5 ans
 - Prise en compte du centre de leurs intérêts matériels et moraux
 - **Mesure de carte scolaire: ces personnels doivent participer
obligatoirement à la phase intra-académique du mouvement.**

COMMENT FAIRE VALOIR UNE SITUATION DE HANDICAP MEDICALE ?

- Je dois prendre contact avec le médecin du travail :
ce.das@ac-reims.fr
- Ma situation sera soumise à l'avis du médecin du travail
pour justifier de la priorité

COMMENT SERA TRAITEE LA DEMANDE DE MUTATION ?

- La DPATE ATSS instruit ma demande
 - vérifie les motifs sur la base des éléments
renseignés dans AMIA
 - vérifie des pièces justificatives transmises.
- Du 18 au 25 mai 2026
 - l'état de ma demande est affichée (favorable ou
défavorable pour participer au mouvement)
 - les caractéristiques de ma demande sont affichées
(validation des motifs de la demande)

QUAND AURAI-JE LE RESULTAT DE MA DEMANDE DE MUTATION ?

- Les résultats du mouvement seront publiés à compter
du 28 mai 2026, 16h.

**Des questions ?
Je contacte ma gestionnaire
à la DPATE ATSS
via l'adresse fonctionnelle de ma confirmation**